



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 11 AVRIL 2017**

Étaient présents:

Direction : Frédéric Boudreault, directeur adjoint, CSEM
Annie Lamarre, directrice

Étudiants : Daphnée Léger
Taowa Munene-Tardif

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Louise Blanchette
Jennifer Harriet

Parents : Myriam Bouroche, parent CSDM
Geneviève Dodin, parent CSDM
Andrew Edwards, parent CSDM, président du CÉ
Alyssa Kuzmarov, parent CSEM

Représentante du personnel FACE : Jacques Archambault, vie étudiante
Roderick Stark, behaviour technician

Étaient excusés :

Éric Devlin, membre de la communauté
Anne-Karine Tremblay, parent CSDM
Sheena Bassani, parent CSEM
Julie St-Pierre, enseignante

1. Présences et vérification du quorum par le président

À 18 h 40, Andrew Edwards constate qu'il y a quorum avec plus de la moitié des membres votants et plus de la moitié des parents présents. Il ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Geneviève Dodin demande de faire ajouter le point sur les principes d'encadrement des coûts qui sera abordé en varia. L'ordre du jour, tel qu'amendé, est proposé par Myriam Bouroche, secondée par Geneviève Dodin. Il est adopté.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de visiteurs, ce point est passé.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2017

L'adoption du procès-verbal du 21 mars, tel que déjà envoyé par courriel précédemment, est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Taowa Munene-Tardif. Il peut être publié sur le site de l'école.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2017

Voir en annexe A, le statut de chacune des actions, suite à la séance du 21 mars 2017.

Pour l'action 3, Alyssa Kuzmarov indique que Line Rondeau a récemment chassé de la cour un groupe d'élèves qui jouaient au ballon sous la surveillance d'Alyssa Kuzmarov. Annie Lamarre répond que la cour est le seul endroit où les enfants inscrits au service de garde peuvent jouer ; ils n'ont pas d'autres endroits où courir puisque les gymnases sont occupés par les élèves du secondaire ou d'autres activités. De plus, les éducateurs du service de garde n'ont aucun moyen pour différencier un élève inscrit au service d'un élève qui ne l'est pas. Et il y a toujours le problème de responsabilité civile de l'école pour tout accident qui survient sur son territoire... Andrew Edwards ajoute qu'il serait judicieux de diviser cette action en deux car l'accès à l'école le matin et l'accès à la cour après l'école sont deux problématiques différentes.

Pour l'action 15, il est suggéré d'installer une table au bal des finissants avec un formulaire de consentement pour donner ses coordonnées pour le bottin des anciens.

6. Travaux du conseil

6.1. Grille matière CSDM

Il n'y a aucun changement dans la grille matière du primaire. Annie Lamarre indique qu'au secondaire 4, le cours d'ÉCR est retiré (il sera enseigné en 3e secondaire) pour permettre d'ajouter 50 minutes d'Histoire (séquence Math SN). En 5e secondaire, l'introduction par le MEES du cours Éducation financière impose les changements suivants : le cours Monde contemporain passe de 150 à 100 minutes (séquences Math CST et Math TS) ; le cours d'ÉCR est intégré au cours de Français (séquence Math SN). Geneviève Dodin demande si la répartition du nombre de minutes par matière (académiques/Beaux-arts) peut être allouée librement par l'école. Annie Lamarre répond que oui tout en précisant qu'il faut tendre vers ce qui est indiqué dans le Régime pédagogique.

Ces changements sont proposés par Jennifer Harriet qui est secondée par Roderick Stark. Ils sont adoptés à l'unanimité.

6.2. Grille matière CSEM

Annie Lamarre indique qu'au secondaire, le cours d'ÉCR est intégré au cours d'Anglais. Pour le primaire, plusieurs modifications sont apportées pour améliorer l'apprentissage du français : un cours d'ÉCR est enlevé et un cours de Français est ajouté pour les 1^e-2^e années. En 3^e année, le cours Social Sciences est enlevé et les cours Univers social et de Français sont ajoutés. De plus, le cours de Sciences

sera donné en français. En 4^e année, le cours de Sciences sera donné en français. Frédéric Boudreault ajoute que la CSEM exige que 49 à 51% des cours soient offerts en français pour un programme dit « bilingue ». Avec les changements apportés, on passe de 57% à 63% (selon les années).

Il est rappelé que le programme d'immersion française au primaire ne se poursuit pas au secondaire. Au secondaire, il s'agit d'un programme *core* en anglais uniquement avec 70% en anglais et 30% en français. Alyssa Kuzmarov, surprise par cette réalité, souligne l'importance de mener une réflexion sur un programme bilingue ou sur un programme d'immersion partielle qui respecterait la vocation Beaux-arts. Elle pense que les changements dans la grille matière indiqués pour le primaire ne régleront pas tous les problèmes d'immersion et elle demande officiellement à ce que le Comité pour le bilinguisme soit inclus dans cette réflexion.

Ces changements sont proposés par Myriam Bouroche qui est secondée par Roderick Stark. Ils sont adoptés à l'unanimité.

6.3. Lettre cour d'école

La lettre rédigée par Geneviève Dodin, et maintes fois révisées, est approuvée à l'unanimité. Andrew Edwards se charge de l'envoyer.

7. Rapports du président

Andrew Edwards indique qu'il a été mis au fait de débats quant aux changements de ratios; dans certaines écoles, des élèves doivent être déplacés vers d'autres écoles (i.e. École le Vitrail, Rose des Vents). L'école FACE n'est pas touchée de cette façon puisque la solution aux changements de ratios a été de couper la prématernelle et procéder à des arrangements pour ajouter un groupe par niveau de la 3^e à la 6^e année du primaire.

8. Rapport des parents

8.1. Comité de parents CSDM

La dernière réunion s'est tenue le 4 avril 2017 et malheureusement aucun des membres du CÉ n'a pu s'y rendre.

8.2. Comité de parents CSEM

Alyssa Kuzmarov se réjouit d'un projet pilote de la CSEM mené actuellement dans certaines écoles auprès d'enfants en difficulté; pour soutenir leur progression, on leur fait pratiquer, la veille, le vocabulaire de la leçon du lendemain. Elle ajoute que l'événement *Le français pour l'avenir* tenu le 7 avril à l'école s'est avéré un succès.

8.3. Rapport de l'OPP

Geneviève Dodin indique que face au peu d'intérêt que suscitent les rencontres OPP, il a été décidé que celles prévues d'ici la fin de l'année seraient annulées : les échanges sur le groupe Facebook des parents sont très vivants et permettent de répondre à de nombreuses questions. Dans les cas où des projets voyaient le jour, des rencontres ad hoc pourront être organisées.

Elle indique également qu'elle a accompagné cet après-midi un groupe de seize élèves de 10^e et 11^e année pour aller visiter l'orgue de la Maison Symphonique en compagnie de l'organiste en résidence.

Cette sortie exceptionnelle a été organisée et financée par l'OPP pour les élèves de la classe de piano de l'enseignant Raymond Létourneau.

8.4. Rapport de la Fondation

En l'absence de Sheena Bassani, ce point est passé.

9. Rapport du Conseil des élèves

Daphnée Léger indique que pour souligner le printemps, les secondaires offriront jeudi une expérience de cabane à sucre dans la cour à l'heure du lunch (périodes 4 et 5). De plus, elle annonce que le bal des finissants se tiendra dans la salle du Lion d'or. Ce bal revient à environ 20 000\$ (dont 11 000\$ vient de la vente des billets du Fashion Show tenu en octobre passé).

10. Rapport des enseignants

10.1. Points d'information et/ou de discussion

Marie-Ève Arseneau indique que les élèves des deux harmonies de secondaires 4-5 ont eu une mention Or au *Festival Capital Region* à Ottawa. Les ensembles de cordes Intermédiaire et OSF ont aussi remporté chacun une mention Or au Festival Kiwanis à Ottawa. Le Jazz Band Sénior a eu une mention Or au Jazz Fest des jeunes de Québec.

10.2. Activités et sorties

Les sorties présentées (Théâtre de marionnettes 1-2-3 CSEM, Centre des sciences 1-2 CSEM et 5 CSDM, Pioneer 3 CSEM, Arbraska 6 CSDM) sont proposées par Alyssa Kuzmarov qui est secondée par Taowa Munene-Tardif. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Il est souligné que le camp Pioneer n'est que pour les élèves de la CSEM; il serait important d'offrir ce camp aux élèves des deux commissions dès l'an prochain.

Les membres du CÉ décident d'adopter la résolution suivante :

Résolution 2017-04-11-001

Les membres du Conseil d'établissement de l'École FACE proposent que les sorties récréatives soient offertes, dans la mesure du possible, conjointement aux élèves des deux commissions.

Cette résolution est proposée par Alyssa Kuzmarov, secondée par Geneviève Dodin et adoptée à l'unanimité.

11. Rapport des autres membres du personnel

11.1. Service de garde

En l'absence de Lise Leblanc, ce point est passé.

11.2. Personnel de FACE

Jacques Archambault indique que :

- L'équipe féminine cadets a gagné le championnat de soccer intérieur Futsal de la GMAA.

- Le bal des 6^e année se tiendra le 2 juin de 18 h 30 à 21 h 30 à la P-Scène, sur le thème du bal masqué et.
- Le voyage en Europe a été un succès.
- Les voyages à Boston et New York ont lieu prochainement.
- Les auditions du Fashion Show d'octobre 2017 commenceront fin avril.
- L'équipe d'impro participera au match régional demain (12 avril) à Notre-Dame. Cette équipe est toute nouvelle et a remporté un succès impressionnant lors des éliminatoires, notamment auprès des entraîneurs des autres équipes !

12. Rapport de la direction

Annie Lamarre fait le point sur différents dossiers :

- Le virage vert de la CSDM se poursuit. Les inscriptions et les paiements en ligne seront proposés bientôt.
- Au secondaire, le seul choix de cours existant concerne la séquence maths/sciences et est proposé en 9^e année (secondaire 3). L'équipe école met en place un protocole pour aider les élèves dans leur choix. Ce choix sera fait d'une part sur des tests d'orientation, et d'autre part sur la base de la moyenne de l'élève et la recommandation des enseignants.
- Sensibilisation à la consommation de drogues : la Maison Jean-Lapointe a donné un atelier aux classes de Secondaire 1, et les classes de Secondaire 2 ont reçu la visite de pairs aidants les formateurs.
- La logistique des ateliers d'aide aux devoirs offerts depuis peu par l'école est plus compliquée que prévu. Cela fonctionne très bien au primaire mais pas au secondaire où les élèves ne se présentent pas. Une nouvelle vague de communication aux parents doit être lancée. Louise Blanchette propose d'introduire un système de jumelage systématique entre les élèves pour l'aide aux devoirs, qui fonctionnerait mieux, selon son expérience, que le tutorat.
- Projet CAA Québec : les élèves de 6^e et 7^e année suivront une formation en surveillance et animation dans la cour de l'école. Ce projet est coordonné par la TES Catherine Grandemer.
- Le budget en soutien aux EHDAA a été revu à la hausse pour s'accorder à la révision de l'indice de défavorisation (cet indice est révisé tous les cinq ans). Ces nouvelles ressources sont d'ores et déjà acquises pour 2017/2018 :
 - o Au primaire :
 - Ajout d'un orthophoniste deux jours par semaine,
 - ajout d'un psychoéducateur 2,5 jours par semaine
 - un poste d'orthopédagogue passe à 3 jours par semaine
 - le psychologue travaillera maintenant deux jours et demi par semaine.
 - Le poste de TES est maintenu à 5 jours par semaine
 - o Au secondaire :
 - Ajout d'un poste de TES 5 jours par semaine
 - Ajout d'un orthopédagogue 5 jours par semaine
- Frédéric Boudreault précise que pour le volet EMSB, des demandes ont été faites comme suit, mais qu'il n'y a pour l'instant aucune confirmation :
 - o Psychologue : passage de 1 à 2 jours par semaine

- Guidance Councillor : passage de 1,5 à 2 jours par semaine
- Orthopédagogue : ajout d'un poste de 1,6 jour par semaine
- TES : ajout de 2 postes à 5 jours par semaine

13. Rapport des sous-comités

13.1. Projet éducatif

La date de la réunion entre l'équipe de direction et les parents reste à fixer.

13.2. Transport

Geneviève Dodin lit le rapport d'Anne-Karine Tremblay sur la rencontre du Comité pour le transport scolaire avec le Comité de parents de la CSDM qui a eu lieu aujourd'hui-même: « Nous avons repassé le rapport sur le financement déposé en janvier au Conseil des commissaires. Ce qui vient gruger une grosse partie de l'enveloppe du transport à la CSDM, c'est le transport adapté en berline. Les coûts, et le nombre de cas d'enfants en besoin de transport adapté explosent. Ce qui fait qu'ils coupent d'autres enfants qui en ont moins besoin, comme nous et les élèves du secondaire, vu que l'enveloppe du ministère demeure stable. La particularité de Montréal n'est pas prise en compte. Ils disent que des revendications ont été faites depuis longtemps à cet égard, mais qu'ils ont peu d'espoir de voir l'enveloppe transport augmenter. Et même si cela se produit, je n'ai pas senti d'intérêt pour les écoles à vocation. »

13.3. Bilinguisme

Alyssa Kuzmarov indique que le comité et Annie Lamarre rencontreront la directrice régionale de la CSEM d'ici la fin de l'année scolaire.

13.4. Promotion du secondaire à FACE

En l'absence de Joe Cacchione, ce point est passé.

14. Varia

Principes d'encadrement des coûts : Geneviève Dodin rappelle qu'avant d'adopter les grilles de coûts (fournitures, matériel, etc.), le CÉ doit énoncer des principes d'encadrement de ces coûts. L'adoption des grilles se fait ensuite en fonction du respect des principes énoncés. Elle demande donc quand seront présentées les grilles de coûts, afin de pouvoir coordonner une proposition de résolution à l'avance. Actuellement, de nombreux items obligatoires et chargés aux parents sont en contradiction avec le principe de gratuité scolaire (cadenas au secondaire, agenda, T-shirt de sport notamment). Annie Lamarre répond à cet effet qu'elle participera prochainement à un comité de réflexion sur les frais exigés aux parents, mis sur pieds à la CSDM suite à la poursuite collective intentée contre les commissions scolaires de la province au titre des frais exigés par les écoles. Elle informera les membres du CE des conclusions de ce comité en temps et lieu.

15. Levée de la séance et prochaine séance

La levée de la séance est décrétée par Andrew Edwards à 20 h 45. La prochaine séance aura lieu le mardi 9 mai 2017.

Myriam Bouroche
28 avril 2017

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 21 MARS 2017

No	Action	Responsable	Statut
1.	Apporter les modifications au procès-verbal du 28 février et le partager sur le site web de l'école, tout comme celui du 24 janvier	Myriam Bouroche Geneviève Dodin	Fait
2.	Répartir les items de la Liste des dossiers à suivre 2016-2017 parmi les membres du CÉ	Andrew Edwards	
3.	Trouver des solutions pour mettre en œuvre la Résolution 2016-12-06-007 (appliquer plus de souplesse face à la présence des enfants dans la cour après les heures de classe et accueillir les élèves à l'intérieur des murs 30 minutes avant le début des classes)	Jacques Archambault	À séparer en deux actions
4.	Fixer une date pour la rencontre de travail « parents » sur le projet éducatif et l'annoncer	Annie Lamarre OPP	
5.	Fournir une définition écrite de chacun des fonds de la Fondation au prochain CÉ avec l'enseignant responsable de chaque fond	Sheena Bassani	
6.	Agir comme coordonnatrice entre l'école et les organisateurs de l'événement <i>Le français pour l'avenir</i> le 7 avril	Alyssa Kuzmarov	Fait
7.	Fournir à Annie Lamarre des contacts, idées et protocoles possibles à la direction pour augmenter l'activité physique à l'école	Sheena Bassani	
8.	Envoyer à la CSDM le document <i>Critères de sélection d'une direction</i> complété approuvé en séance et conserver une copie de ce document complété pour les années subséquentes	Andrew Edwards Myriam Bouroche	Fait
9.	Contacteur le SPVM quant au problème de stationnement entre 17 h 30 et 18 h (débarcadère non respecté) et suggérer que l'heure de stationnement autorisé soit repoussée de 30 minutes	Nadine Perreault	
10.	Négocier le prix de location sans vente de billet du film Screenagers et voir si cette location peut être annulée si moins de vingt parents s'inscrivent. Fixer une date de projection	Sheena Bassani	
11.	Présenter la grille-matière finale	Annie Lamarre	Fait
12.	Traduire en anglais le protocole d'intervention en matière d'assiduité et de ponctualité et le communiquer aux élèves CSEM	Équipe école	Fait mais nouvelle présentation impossible
13.	Réviser la lettre à la CSDM l'avisant du manque actuel de sécurité de la cour	Geneviève Dodin	Fait
14.	Trouver pour 2017-2018 des alternatives de formation en	Annie Lamarre	Fait



	éducation financière pour pallier le manque de cours dans ce domaine, tant que le cours en éducation financière ne sera pas offert à l'école de manière officielle	Équipe école	
15.	Retrouver le nom et les coordonnées d'anciens élèves de l'école pour des affiches et une vidéo promotionnelles	Tous	En cours
16.	Planifier les ateliers touchant à l'éducation sexuelle du primaire au secondaire	Annie Lamarre Équipe école	Fait. Line Rondeau est en charge.
17.	Mettre sur pied un protocole d'intervention visant les jeunes aux prises avec des problèmes de consommation et leurs parents	Annie Lamarre Équipe école	Fait. Line Rondeau est en charge.
18.	Soumettre des pistes de solutions au problème de tensions perçu dans la cour entre les élèves des deux secteurs	Alyssa Kuzmarov	Le comité Bilinguisme s'y penche
19.	Lancer les travaux du comité de promotion du secondaire à FACE	Joe Cacchione	En cours